

Contractuels : le gâchis

La décision gouvernementale de transformer les heures-poste en heures supplémentaires (155 ETP pour notre académie) pour l'année scolaire 2008/2009 entraîne plusieurs conséquences en cette rentrée. Une dégradation importante des conditions de travail des personnels titulaires (compléments de service, postes à titre définitif supprimés, affectations très éloignées des vœux,...), des besoins massifs en vacataires (1 000 à 1 200 dès la rentrée) les titulaires ne pouvant absorber les volumes impressionnants d'heures supplémentaires, le non réemploi des contractuels qui ne peuvent être affectés sur les groupes d'heures supplémentaires.

En conséquence nombre d'entre eux restent encore sur le carreau en cette mi-septembre. Au 12 septembre, 472 collègues contractuels ont eu une affectation alors qu'un peu plus de 700 ont été employés l'année passée et postulent donc pour un emploi cette année.

Cette situation était malheureusement prévisible et le Rectorat avait été alerté par nos soins dès les mois de mars/avril au moment de la préparation de la rentrée 2008. Nous avons à l'époque exigé le retour des heures supplémentaires en heures-poste. Quelques heures avaient alors été transformées en juillet, mais très peu, le Rectorat appliquant strictement les consignes ministérielles interdisant cette pratique.

Devant le désarroi des collègues contractuels, nous avons décidé conjointement avec le SNETAA de réagir dès le 3 septembre en appelant à un rassemblement devant le Rectorat. A cette occasion, les deux organisations accompagnées de deux contractuelles ont été reçues en audience par M. EYSSAUTIER Secrétaire Général, et par Mme MOUNE, D.R.H. Deux jours plus tard à l'occasion de la visite de Xavier Darcos au LP Toulouse Lautrec à Bordeaux, les deux organisations ont sollicité une audience sur cette question. La même délégation a

été reçue par Monsieur HUARD, conseiller du ministre.

Nous avons alors décrit la situation en insistant sur le gâchis constaté : des contractuels expérimentés ayant suivi des stages de formation non réemployés et remplacés par des vacataires souvent débutants, parachutés devant les élèves sans aucune formation. Nous avons encore demandé la transformation des heures supplémentaires en heures-poste. Nous avons aussi dénoncé la fermeture des concours internes pour des disciplines toujours plus nombreuses d'année en année. Ce sera le cas pour la session 2009 des lettres classiques et de l'éducation musicale pour le CAPES, et de communication bureautique, comptabilité et lettres-histoire pour le CAPLP (voir BO spécial n°5 du 17 juillet 2008).

Certes, nous n'avons pas eu de réponse satisfaisante de la part de nos interlocuteurs ministériels et rectoraux. Cependant il était de notre devoir d'agir et de pointer encore et encore cette situation. Nous ne le regrettons pas d'autant plus que depuis ces deux audiences, quelques soixante dix collègues de plus ont été affectés.

Et nous ne lâcherons pas ! Dans la continuité des précédentes actions, le SE-UNSA et le SNETAA ont décidé de faire signer une pétition demandant le rétablissement des concours réservés et spécifiques.

La lutte contre la précarité est, pour le SE-UNSA, une priorité. Un nouveau plan de titularisation est nécessaire pour tous les contractuels. Il faut tarir les sources de la précarité par une gestion prévisionnelle des recrutements, des créations de postes de titulaires remplaçants, la transformation des heures supplémentaires en emplois.

Christian BASSET
Bernard SOULET

Voir la pétition à signer.

SESSION 2009 **CONCOURS DU SECOND DEGRE** (B.O. spécial n°5 du 17 juillet 2008)

Ouverture des inscriptions pour tous les concours : **Judi 11 septembre 2008**

Fermeture du serveur d'inscription : **Mardi 21 octobre 2008 à 17 heures**

Confirmation d'inscription : **du jeudi 30 octobre au jeudi 13 novembre 2008**

Adresse Internet : **www.education.gouv.fr/siac2**

Pour tout renseignement, veuillez consulter le BO spécial n°5 du 17 juillet 2008.

Consultation des programmes des différents concours : BO spécial n°4 du 29 mai 2008.